

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 DECEMBRE 2022

DELIBERATION N°2022.00582

FORUM DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - EDITION 2023 - SUBVENTION

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 09 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 15

Nombre de voix : 66

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Denis BARRIOL donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à M. Bernard LAGET,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,

RECU EN PREFECTURE

Le 22 décembre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20221215-D2022005820

Date de mise en ligne : 22 décembre 2022

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. François DRIOL,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à M. Michel GANDILHON,
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Fabrice DUCRET,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Christian JOUVE,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Marc TARDIEU donne pouvoir à M. Denis LAURENT

Membres titulaires absents excusés :

M. Jordan DA SILVA, M. Christian DUCCESCHI, M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT,
M. Patrick MICHAUD

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 DECEMBRE 2022

FORUM DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - EDITION 2023 - SUBVENTION

L'orientation professionnelle constitue une étape particulièrement importante pour les familles, les jeunes et les établissements d'enseignement secondaire publics et privés du territoire métropolitain, justifiant une intervention forte de la Métropole. Cette action s'inscrit dans le cadre du soutien de Saint-Etienne Métropole à l'enseignement supérieur et à la recherche avec pour objectif de favoriser l'accès de tous à l'enseignement supérieur et de contribuer à l'émergence d'une métropole étudiante (objectif d'accueillir 40 000 étudiants à horizon 2035).

L'information en direction des jeunes en matière d'orientation est organisée, sur le territoire métropolitain en plusieurs phases complémentaires :

- La première, le Salon de l'Etudiant, à notoriété régionale, sinon nationale et ouverte à tous les établissements d'enseignement supérieur – intra et hors territoire – L'édition 2022/2023 s'est tenu les 26 et 27 novembre 2022 au Parc des Expositions de Saint-Etienne.
- La deuxième, dite «Journée de l'Enseignement Supérieur», est l'étape suivante dans la démarche d'information et d'orientation (visite par les élèves et leurs parents des établissements et rencontre des équipes pédagogiques). Elle se tiendra le 25 janvier 2023.
- La troisième à travers le Forum de l'Enseignement Supérieur organisé au Centre des Congrès de l'Espace Fauriel fin mars/début avril de chaque année.

Le Forum de l'Enseignement Supérieur relève de l'initiative de l'Université Jean Monnet (facultés et instituts) et des lycées des bassins Loire Sud et Centre accueillant des sections de techniciens supérieurs ou des classes préparatoires. Destiné aux lycéens de 1ère générale et technologique ainsi qu'issus de l'enseignement professionnel, le Forum de l'Enseignement Supérieur de Saint-Etienne regroupe les formations post-bac proposées par les établissements d'enseignement supérieur, publics et privés sous contrat, des bassins Loire-centre et Loire-sud.

Dans le cadre de la réforme du Bac 2021, la construction du projet d'orientation est confortée à travers l'aide et l'accompagnement personnalisés qui s'adresse à tous les élèves à partir de la seconde. Dès la classe de 1ère et également en terminale, cet accompagnement est centré sur le projet de l'élève pour une orientation post-bac préparée et éclairée. Devant la richesse et parfois la complexité de l'offre de formation de l'enseignement supérieur, aider les lycéens à mieux construire leurs parcours d'avenir apparaît comme une exigence forte et incontournable à laquelle le Forum de l'Enseignement Supérieur entend répondre. L'événement est construit en complémentarité avec le Salon de l'Etudiant auquel les élèves de Terminale participent, sept à huit mois après le Forum.

La situation sanitaire avait obligé les organisateurs à annuler l'édition 2020 prévue les 08 et 09 avril 2020, puis l'édition 2021 prévue les 25 et 26 mars 2021. Les établissements ont dû organiser en interne l'information à partir d'outils numériques mis à disposition sur leur site internet et par le biais du salon virtuel L'Etudiant.

L'édition 2022 du Forum de l'Enseignement Supérieur a pu se tenir en présentiel les 07 et 08 avril 2022 au Centre des Congrès de Saint-Etienne. Ce forum a accueilli près de 6 000 lycéens. Le format avait été renouvelé, privilégiant une approche thématique à travers 7 grands Pôles (Sciences & Techniques, Santé-Sport-Social, Management-Gestion-Communication-Commerce, Lettres & Langues, SHS, Droit-Economie, Arts & Design, etc.) ; déclinés en domaines (ex : Numérique), à l'approche historique du Forum par type de formation (Université, BTS, etc.), l'idée étant de pouvoir présenter les parcours d'études possibles aux jeunes dans leur domaine d'intérêt.

Des conférences sur les thématiques «formations et métiers» (19 au total) ont été proposées. Des mini-conférences d'accueil ont été spécifiquement organisées pour les élèves de la voie professionnelle en début de chaque demi-journée. Les lycéens ont également pu échanger, sur des stands dédiés, avec des représentants des formations ligériennes de l'enseignement supérieur, des représentants des CIO et de l'alternance, des représentants des services Enseignement supérieur de la Métropole et Jeunesse Vie étudiante de la ville de Saint-Etienne.

A noter que le Forum de l'Enseignement Supérieur s'était doté cette année d'un nouveau logo et d'un nouveau site web : <https://fesup-saintetienne.com/>. Ce dernier a vocation à faciliter la préparation du Forum et pourrait permettre à terme l'éventuelle mise à disposition de supports en ligne.

Fruit d'un travail collaboratif et d'un engagement des acteurs et partenaires du monde éducatif (lycées, établissements d'enseignement supérieur, CIO, Espace Infos Jeunes de la Ville de Saint-Etienne, etc.), le Forum de l'Enseignement Supérieur 2023 sera la 22^{ème} édition de cette manifestation soutenue, depuis l'origine, par Saint-Etienne Métropole. L'événement se déroulera jeudi 6 avril et vendredi 7 avril 2023 au Centre des Congrès de l'Espace Fauriel à Saint-Etienne.

La visite aura été préparée en amont dans les lycées pour s'adapter au plus près au(x) domaine(s) d'intérêt de chaque jeune. Chaque demi-journée, des conférences thématiques ainsi que des tables-rondes (20 jeunes autour d'un représentant de formation et d'un étudiant témoignant) seront proposées ainsi que des mini conférences d'accueil spécifiques pour les élèves de la voie professionnelle. Les lycéens pourront aussi rencontrer, au sein du nouvel espace «Vie étudiante», les acteurs qui œuvrent en faveur de la promotion de l'enseignement supérieur stéphanois et d'une vie étudiante riche et de qualité : CIO, CROUS, stand «Vivre et étudier à Saint-Etienne et dans sa Métropole (espace commun Service Jeunesse de VSE et Service ESRI de SEM), services supports UJM, etc.

Le budget total de l'opération s'établissant à environ 50 000 €, Saint-Etienne Métropole est sollicité par le Lycée Honoré d'Urfé de Saint-Etienne, pilote de l'opération sur le plan organisationnel et financier au nom des lycées des bassins Loire-Sud et Centre et de l'Université Jean Monnet (facultés et instituts) pour le versement d'une subvention de 19 500 € correspondant notamment à la prise en charge partielle de la location et des prestations de services du Centre des Congrès, lieu de la manifestation. A noter que la Communauté d'Agglomération Loire-Forez et la Communauté de Communes Forez-Est sont également sollicitées par l'organisateur pour une participation au financement du forum, notamment pour couvrir les dépenses de transport des lycéens de leurs territoires.

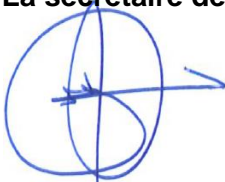
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention de 19 500 € au Lycée Honoré d'Urfé de Saint-Etienne, au titre de l'organisation du Forum de l'Enseignement Supérieur – Edition 2023 ;**
- **approuve le projet de convention entre Saint-Etienne Métropole et le Lycée Honoré d'Urfé relatif au dit Forum ;**
- **autorise Monsieur Le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;**
- **la dépense correspondante est imputée en Fonctionnement sur le budget de l'exercice 2023 (65-VIETU-INUM) sous réserve de l'adoption du BP 2023.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

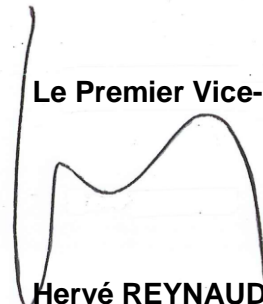
Pour extrait,

La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD